

## SYNTHESE GENERALE

La révision du SCoT CRV et l'élaboration prochaine d'un DAC offrent de nouvelles perspectives et de vraies opportunités pour le territoire.

Pour les fédérations, la révision du SCoT CRV est tout d'abord l'occasion de confirmer la cohérence des orientations approuvées en 2011. Elles ont été le résultat d'un long travail et d'une concertation exemplaire entre les élus et de l'ensemble des acteurs du territoire.

La révision du SCoT CRV et l'élaboration prochaine d'un DAC doivent également permettre, au regard des grands changements qui touchent toute notre société, de renforcer des caps importants fixés et approuvés en 2011.

Le lien social, la proximité et la diversité du commerce, la gestion économe du sol, la qualité de l'air sont les nouveaux marqueurs du SCoT CRV et du futur DAC pour le territoire que les fédérations souhaitent défendre et promouvoir.

Il s'agit d'affirmer l'identité du territoire, de répondre aux besoins présents et à venir de la population, de préserver un cadre vie accueillant et de favoriser le développement d'une activité dynamique dans nos villes et nos villages.

L'équilibre du territoire est fragile mais ses bases sont solides. Aucun projet commercial ne doit venir le compromettre : le projet d'implantation d'un centre de déstockage sur la commune de Sainte-Croix-en-Plaine ne trouve aucune justification sur le territoire et doit être définitivement écarté. Comme l'a indiqué le député Michel PIRON dans son rapport sur l'urbanisme commercial : *« la concurrence est un objectif important, mais ce n'est pas une fin en soi. Sont également aussi important que la concurrence le développement durable, la cohésion sociale ou l'aménagement du territoire. La préservation des centres-villes constitue une priorité essentielle »* (Ass. Nat., Rapport d'information n° 2521 déposé par la Commission des Affaires Européennes sur l'urbanisme commercial en Allemagne, un exemple intéressant de volontarisme politique, présenté par M. PIRON, 19 mai 2010, 61 pages, voir spéc. p. 7).

C'est pourquoi, les fédérations s'engagent aux côtés des élus du SCoT CRV pour porter et défendre un projet d'avenir équilibré qui prenne en compte l'intérêt général de tout le territoire.